

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

<b>Présidente</b>	Mme Claude Howald
<b>Membres</b>	Mme Monique Baud M. John Chappuis M. Gérald Crettenand M. Christian Frey Mme Bérengère Gautier M. René Kamerzin M. Marc Maugué M. Michel Plüss Mme Anne-Marie Oberson

## SERVICES

### DIRECTION GÉNÉRALE

M. Marc-André Baud  
Route de Chêne 48 | 1208 Genève  
Tél. +41 22 949 03 01

### SERVICE SOCIO-ÉDUCATIF

Mme Marie-Christine Traoré et Mme Michèle Trieu, Directrices  
Route d'Hermance 63 | 1245 Collonge-Bellerive  
Tél. +41 22 949 07 00

### SERVICE SOCIOPROFESSIONNEL

M. Serge Lançon et M. Aldo Tacchini, Directeurs  
Chemin de La Pallanterie 10 | 1252 Meinier  
Tél. +41 22 949 03 11

### SERVICE FINANCES ET INFORMATIQUE

M. Gilles Stähli, Directeur  
Route d'Hermance 63 | 1245 Collonge-Bellerive  
Tél. +41 22 949 07 00

### SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

M. Ivo Silva, Directeur  
Route d'Hermance 63 | 1245 Collonge-Bellerive  
Tél. +41 22 949 07 00

### SERVICE TECHNIQUE ET INFRASTRUCTURES

M. Paolo Giocondo, Directeur  
Chemin de La Pallanterie 10 | 1252 Meinier  
Tél. +41 22 949 03 11

## CHIFFRES CLÉS

500 places de travail
1280 évaluations professionnelles
171 résidents handicapés mentaux
113 résidents handicapés psychiques
24 résidents dépendants de l'alcool
100 personnes handicapées suivies à domicile
85 personnes en centres de jour
<b>SITES</b>
4 centres de jour
15 résidences
19 ateliers
6 restaurants
2 boutiques
1 Copyshop
<b>PERSONNEL</b>
700 collaborateurs pour 572 postes
36 apprentis
100 stagiaires en formations professionnelles

## AVEC LE SOUTIEN DE

La République et Canton de Genève



## CONTACT

www.epi.ge.ch - www.epsetera.ch

Les EPI sont membres d'INSOS



## SERVICE RESSOURCES HUMAINES



M. Ivo Silva, Directeur

### UNE MISSION ÉLARGIE

La nouvelle organisation regroupe trois secteurs: Ressources Humaines des collaborateurs, Formation continue et un nouveau secteur spécialisé «Ressources Humaines des travailleurs».

Le service dispose maintenant d'un logiciel Vision Ressources Humaines (VRH), développé par les Hôpitaux Universitaires de Genève, pour traiter la gestion administrative et les salaires des 736 collaborateurs et des 410 travailleurs.

### LA FORMATION CONTINUE POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT

En 2011, le secteur de la formation interne a proposé 78 cours. Dans ce cadre, 452 collaborateurs ont participé à au moins une session de formation.

Le secteur a travaillé en étroite collaboration avec le Centre de Formation des Hôpitaux Universitaires de Genève. Ainsi, 21 formations seront proposées, en 2012, aux collaborateurs des EPI par ledit centre. L'objectif est d'intégrer le vaste réseau de formation santé / social du canton.

Dans le cadre du nouveau cursus de formation obligatoire, 163 nouveaux collaborateurs ont suivi deux jours de cours durant leur première semaine de travail.

Ce ne sont pas moins de 290 travailleurs qui ont participé aux 45 formations organisées à leur intention.



## SERVICE FINANCES ET INFORMATIQUE



M. Gilles Stähli, Directeur

### NOUVEAUX OUTILS DE GESTION

Le Service Finances et Informatique a démarré le projet concernant l'installation d'un logiciel ERP (Enterprise Resources Planning). Ce logiciel se définit comme un ensemble d'applications qui doit coordonner les activités des EPI.

Deux audits concernant les systèmes informatiques des EPI ont conclu, pour l'un, que leur sécurité était excellente et, pour l'autre, que les moyens humains et techniques sont en adéquation avec les activités et la stratégie des EPI.

### RÉSULTATS FINANCIERS POSITIFS

Le résultat des comptes de l'exercice 2011 présente un bénéfice de CHF 130'000.- qui tient compte des charges non monétaires telles que les amortissements et les produits différés.

Ce résultat est notamment obtenu par la maîtrise des charges de personnel (moins 2% par rapport au budget), par la baisse de charges patronales pour l'assurance accident et par la diminution de 1% des charges de la TVA.

Les produits sont pratiquement à la hauteur des prévisions avec un écart de - 0,57% par rapport au budget.

Sur ces bases, les EPI peuvent envisager un résultat financier équilibré à la fin du contrat de prestations 2010-2013.



## SERVICE TECHNIQUE ET INFRASTRUCTURES



M. Paolo Giocondo, Directeur

### ACTEUR DE L'INTÉGRATION

Ce service transversal regroupe, depuis le début de l'année, les secteurs « Transports », « Entretien », « Maintenance Technique », « Immobilier et Achats » et « Restauration ». De nombreux chantiers d'installations nouvelles, de transformation ou de rénovation, ont été menés à bien.

A la disposition des différentes structures des EPI, il soutient activement l'intégration des personnes en difficulté. Ainsi, parmi les 80 personnes qui sont passées dans le service pour suivre différents programmes, 20 ont pu retrouver un emploi dans le circuit économique.

### DES DÉFIS TECHNIQUES DE TAILLE

Proximité, sécurité et énergie sont les axes qui ont guidé les activités du service durant l'année.

Les équipes techniques ont été réorganisées pour être plus proactives et plus proches des utilisateurs. Les procédures de sécurité ont été renforcées dans tous les sites. Plusieurs partenariats, notamment avec les SIG, ont permis de réaliser des économies de consommation et de développer la production d'énergies propres.

La reprise de la Maison de l'Ancre, porte à 6 le nombre des restaurants gérés par les EPI, pour une production de plus de 1200 repas par jour.

### IMPRESSUM

Conception graphique Aurèle Bringolf	Impression Imprimerie du Moléson
Réalisation EPI Atelier Communication	Tirages 5'000 exemplaires



# Rapport de gestion 2011

## CONFIANCE ET SÉRÉNITÉ POUR L'AVENIR

### EVOLUTION

Tant au niveau de l'organisation de l'institution qu'en ce qui concerne les ouvertures de places d'accueil, la planification des investissements et le lancement de réflexions à moyen terme, 2011 a été empreinte de professionnalisme et de cœur.

Dans les faits, l'année 2011 aura vu l'intégration de la Maison de l'Ancre, l'installation des directrices et des directeurs, la réorganisation de leurs services et la désignation d'un nouveau directeur général.

Il convient de mentionner l'énergie et la conviction avec lesquelles les discussions, les réflexions et les négociations de toutes sortes ont conduites au sein de l'institution. Bien sûr, le fonctionnement actuel des instances peut encore être amélioré pour que la collaboration entre les partenaires s'établisse en pleine confiance et dans le respect des responsabilités de chacun et chacune. Des collaborateurs et collaboratrices au Conseil d'administration, les chemins se dessinent et la communication s'instaure !

Cœur, professionnalisme, évolution, réflexion, négociations, projets... Telles sont les priorités de celles et ceux qui font les EPI.

Merci !

Claude Howald,  
Présidente du conseil  
d'administration des EPI

### LA CONFIANCE

Les EPI, dès le 1er février 2012, accomplissent une nouvelle mission au service des Genevois. Une mission cruciale. Une mission fondamentale. Celle d'accueillir tous les nouveaux bénéficiaires de l'aide sociale, en priorité les chômeurs en fin de droits, pour un stage d'évaluation de 4 semaines.

En 4 semaines, les EPI devront poser un diagnostic. Comprendre pourquoi le dispositif d'aide aux chômeurs n'a pas permis à telle ou telle personne de se réinsérer. Comprendre pourquoi le marché genevois n'a pas su lui rendre une place, alors qu'il permet chaque année à 20'000 personnes de se réinsérer. Comprendre quels sont les besoins prioritaires de chaque demandeur.

Poser un diagnostic: l'étape la plus difficile, la plus importante du processus de soin. Celle pour laquelle il faut les médecins qui réunissent les meilleures qualités. L'humanité. L'écoute.

L'intelligence. L'expérience. La confiance.

Des qualités que l'Etat - et le peuple qui a approuvé ce nouveau dispositif par les urnes - ont reconnu aux EPI. Des qualités pour lesquelles j'adresse mes remerciements à chacune et à chacun au sein du conseil d'administration, de la direction et du personnel des EPI. Des qualités pour lesquelles je remercie en particulier le directeur général Marc-André Baud, qui prendra cette année une retraite méritée.

François Longchamp,  
Conseiller d'Etat

Président du Département  
de la Solidarité  
et de l'Emploi







## UNE INSTITUTION NOUVELLE AU CŒUR DE L'ACTION SOCIALE

AU TERME DE LA PLUS GRANDE FUSION QUE LE DOMAINE DE L'ACTION SOCIALE AIT CONNU EN SUISSE, LES EPI ONT PRIS UNE PLACE IMPORTANTE DANS LE RÉSEAU DE L'ACTION SOCIALE CANTONALE. DEPUIS LEUR OUVERTURE EN 2008, SIX ORGANISATIONS PRIVÉES ET PUBLIQUES ONT ÉTÉ RÉUNIES AU SEIN DES EPI. ONZE NOUVEAUX LIEUX DE TRAVAIL ET DE RÉSIDENCE ONT ÉTÉ CRÉÉS.

Les importants moyens mis en place ont permis des avancées significatives dans de nombreux domaines. Quarante-deux programmes couvrent les besoins de personnes handicapées ou en difficulté d'insertion. L'éventail va d'appuis très ciblés de quelques heures jusqu'à l'accompagnement 24 heures sur 24, 365 jours par an, de personnes qui ont besoin d'aide pour tous les actes de la vie quotidienne. Les EPI ont ainsi répondu aux attentes des autorités genevoises qui désiraient créer un grand établissement public.

### LES SUCCÈS

Soutenues par des appuis spécifiques et individualisés, près de 500 personnes handicapées trouvent dans les résidences et les ateliers de développement personnel des conditions de vie et d'apprentissage qui leur permettent de vivre dans la sécurité et la dignité et de s'épanouir en étant reconnues comme des personnes à part entière, des citoyens extraordinaires.

En préservant des activités abandonnées dans le monde industriel genevois, les EPI proposent à 1'500 personnes en difficulté d'insertion ou handicapées des évaluations, des tremplins, des formations et des emplois adaptés qui prennent en compte leurs différences et reconnaissent leurs talents.

### LES ENJEUX

L'innovation constante s'est principalement traduite par la réorganisation de tous les services.

De nouveaux programmes ont été créés pour répondre aux nouveaux besoins des usagers tant pour les personnes dépendantes que pour celles qui peuvent bénéficier d'interventions ciblées et limitées.

Le développement de nouveaux partenariats, notamment avec l'Hospice général et l'office cantonal de l'emploi OCE, a permis la mise en place des mesures d'évaluation de la nouvelle loi sur l'insertion et l'aide sociale individualisée LIASI aux EPI.

Les finances sont équilibrées avec un résultat des comptes 2011 positif, élément primordial pour assurer la pérennité des EPI. Un budget de CHF 8'680'000.- est disponible pour les investissements pour les trois prochaines années. Plus que tout autre garantie, les EPI peuvent s'appuyer, dans tous les domaines, sur un personnel compétent et motivé.

### AU MOMENT DU DÉPART

En 2012, le moment est venu de rendre mon mandat de Directeur Général. Au vu des résultats de ce rapport, je puis assurer tous les partenaires que l'avenir des EPI repose sur des fondements solides. J'ai pleine confiance dans l'avenir du navire et je suis fier d'en avoir été le capitaine.

Sachant que rien ne se fait seul, je tiens à remercier chaleureusement ici tous ceux qui sont les artisans de ces succès et, en particulier, tous les usagers et tous les collaborateurs. Ces remerciements vont aussi aux autorités qui ont apporté leur soutien aux EPI et qui leur font confiance. Avec émotion et reconnaissance, je quitte le bord et je souhaite bon vent au bateau !



M. Marc-André Baud,  
Directeur Général

### UN PROGRAMME NOVATEUR POUR LES PERSONNES LES PLUS HANDICAPÉES : MISSION POSSIBLE

La nouvelle résidence de Thônex II a ouvert ses portes en janvier 2011.

Elle offre dix-huit places dans trois appartements pour des personnes dépendantes présentant un handicap mental sévère ainsi que, pour la plupart, des troubles autistiques. Des programmes spécifiques « polyhandicap » et « autisme méthode structurée » leur sont proposés.

Les HUG et les EPI ont signé une convention pour la création d'une structure résidentielle de prise en charge conjointe socio-éducative et médico-thérapeutique. Elle est destinée à des personnes handicapées mentales dépendantes, présentant des troubles sévères du comportement. Ce programme, qui propose un apprentissage à la vie en institution, a pris place dans un des appartements de cette résidence.

### ATELIER PASSERELLE: UN NOUVEAU PROGRAMME POUR FACILITER L'INTÉGRATION SOCIOPROFESSIONNELLE

Ce centre de jour offre des activités pour évaluer le potentiel d'apprentissage de personnes handicapées mentales en vue d'une admission en atelier adapté. Le programme comporte des activités de travail pour juger des potentiels d'apprentissage, des formations aux comportements sociaux et, enfin, des activités de développement personnel et de loisirs.

Comme son nom l'indique, l'atelier passerelle permet le passage d'un atelier de développement personnel vers un atelier adapté ou l'inverse.

### DES PROGRAMMES QUI RÉPONDENT AUX BESOINS

Avec 24 programmes spécialisés, le service socio-éducatif encadre près de 500 personnes en situation de handicap mental et de handicap psychique ou dépendantes à l'alcool.

En 2011, le service a créé 62 nouvelles places pour des personnes en situation de handicap mental et psychique.

Parmi les 219 personnes en situation de handicap mental, 171 vivent en résidence et 48 vivent chez elles et sont suivies par l'accompagnement à domicile ou fréquentent les centres de jour.

Les ateliers de production des EPI et d'autres entreprises du canton offrent un travail à 41 résidents, alors que 130 fréquentent les ateliers d'apprentissage et de développement personnel durant la journée.

Parmi les 271 personnes en situation de handicap psychique, 113 vivent en résidence. Alors que 51 travaillent dans des ateliers des EPI, les autres participent aux programmes de développement personnel.

Une centaine de personnes qui vivent chez elles sont suivies par l'accompagnement à domicile.



Mme Marie-Christine Traoré  
et Mme Michèle Trieu,  
Directrices

### COMPTE D'EXPLOITATION

#### CHARGES

Charges du personnel	70'158'544
Frais médicaux	89'909
Alimentation	3'060'045
Entretien	2'120'562
Entretien immeubles, mobilier, véhicules	2'101'750
Charges tacites	4'200'219
Amortissements	2'906'443
Locations et intérêts	3'804'895
Eau et énergie	1'310'965
Documentations et frais de séjours	298'799
Frais d'administration	1'984'590
Achat marchandises et matériel pour ateliers	1'813'085
Autres charges d'exploitation	2'044'879
Charges internes de nettoyage et de restauration	3'437'415
Charges d'exercices antérieurs	832'905
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>100'165'005</b>

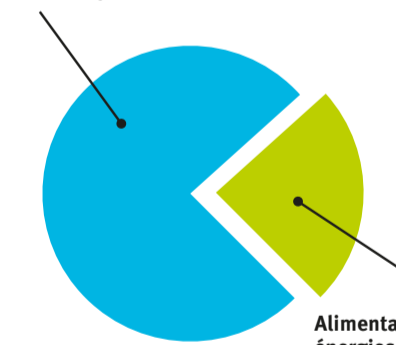
#### PRODUITS

Revenus des stages de réadaptation	9'406'618
Revenus des expertises médicales	158'678
Revenus des pensions	15'320'753
Revenus des ateliers de production	6'638'517
Revenus locations et intérêts	540'985
Revenus de la restauration	1'495'223
Autres revenus	3'277'712
Subvention cantonale de fonctionnement	53'996'557
Subvention cantonale pour prestations tacites	4'200'219
Produits différés	1'872'426
Produits internes	3'437'415
Produits d'exercices antérieurs	108'475
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>100'453'578</b>
Bénéfice	288'573

Sous réserve du contrôle de l'organe de révision

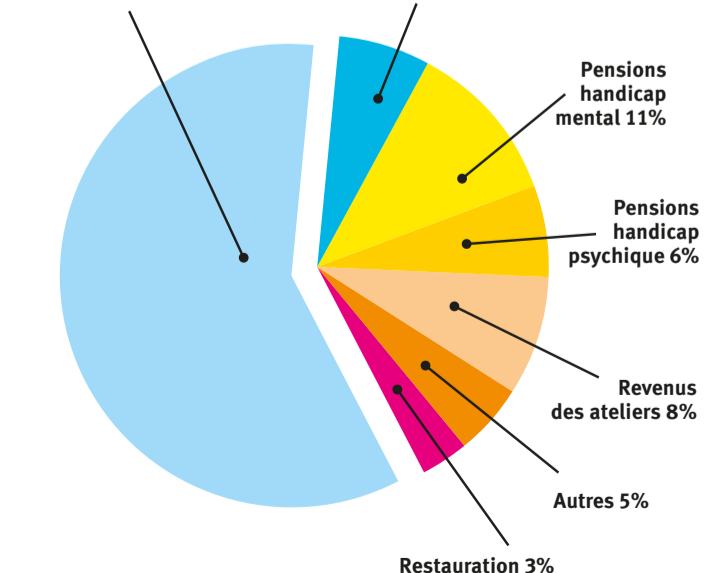
#### CHARGES 2011

Salaires et charges sociales 76%



#### PRODUITS 2011

Subventions cantonales 57%



LES LOYERS TACITES ET SUBVENTIONS TACITES NE FIGURENT PAS SUR LES GRAHIQUES